

Examen professionnel supérieur de conseiller/-e

Spécialité de superviseur-coach et conseiller/-e en organisation

Association professionnelle de coaching, supervision et conseil en organisation bso • Swiss Coaching Association sca •
Organisation faitière suisse du monde du travail du domaine social • Association suisse des cadres ASC

Supervision formateur

Supervision formateur dans le cadre des conditions d'admission à l'examen professionnel supérieur de conseillère/conseiller dans les spécialités de superviseur-coach et conseillère en organisation/conseiller en organisation. Tous les documents peuvent se consulter sur www.hfpberatung.ch

Profil

Les superviseurs formateurs disposent d'une formation reconnue par l'Association professionnelle de coaching, supervision et conseil en organisation bso ou d'une formation qualitativement équivalente assortie d'une compétence professionnelle idoine ainsi que d'une activité ininterrompue d'au moins 5 ans, qui représente au moins 1000 heures en tant que conseillère ou conseiller dans les spécialités supervision - coaching et/ou conseil en organisation, dont 200 réalisées au cours des 12 derniers mois. Ils appliquent les directives déontologiques et les autres exigences imposées par l'organe responsable en termes d'assurance-qualité et de développement de la qualité. Cela vaut en particulier aussi pour l'engagement personnel à effectuer des supervisions de contrôle et une formation continue et postgrade personnelle.

Dans la **Directive** sur le règlement d'examen, il y a lieu de remarquer en plus (article 3.6):

Le candidat est accompagné pendant au moins un an dans son activité de conseil par un superviseur formateur de la spécialité qu'il vise dans au moins 10 séances pour un total de 15 heures. Max. 5 séances (d'au moins 3 heures) peuvent être menées dans une supervision didactique en groupe. La commission d'examen établit, conformément au RE ch. 2.21g, une liste des superviseurs et superviseuses formateurs.

La commission d'examen tient à jour et publie à l'intention des candidats une **liste des superviseurs formateurs** répondant aux critères énoncés. Figurer dans la liste n'apporte aucune garantie de mandats aux superviseurs-formateurs. Les candidats sont libres de choisir leur superviseur-formateur.

Inscription

Les superviseurs formateurs intéressés remplissent le formulaire d'inscription et y joignent les attestations requises.

Adresse

Secrétariat d'examen
Examen professionnel supérieur de conseiller/-e
Case postale 3065
6002 Lucerne
info@hfpberatung.ch